



Education

Pour de futurs adultes responsables

L'éducation de l'enfant et des jeunes représente pour la ville d'Orly un enjeu prioritaire. Avec la mise en place d'un nouveau projet éducatif global, la ville s'engage, aux côtés des parents, à la construction de futurs adultes citoyens et autonomes. [\(page 6\)](#)

Transports

Le débat est engagé

La ville a accueilli l'une des réunions publiques de la Commission particulière du débat public sur le thème des nouvelles infrastructures de transport dans le cadre du Grand Paris. La ville d'Orly s'est positionnée pour un service de transport utile à la population permettant de rejoindre avec facilité les lignes à grande vitesse mais aussi le métro et la capitale. Voir cahier d'acteurs ci-joint [\(page 8\)](#)

Environnement

De nouvelles Tribornes

De nouvelles tribornes vont être installées ce mois-ci à la Pierre au Prêtre, rues Racine et Molière mais aussi sur le quartier des Tilleuls. [\(page 11\)](#)

Jeunesse

Vacances de février animées

Durant les vacances de février, la Direction municipale de la jeunesse propose aux jeunes de la ville un programme riche entre animations, sorties et découvertes. [\(page 19\)](#)

Rose-Myrliè Josph

Doctorante en féminisme

Portrait d'une jeune Haïtienne, Orlytienne d'adoption, qui prépare un doctorat en féminisme. [\(page 17\)](#)

Quotient familial en hausse

Pourquoi le quotient familial augmente chaque année de 3% ?

Elisabeth H.

Cette année, le Conseil municipal a voté une augmentation de 3% des tarifs municipaux. La ville doit en effet faire face à une augmentation des dépenses liée à la hausse du coût des matières premières et à la baisse de ses ressources engendrée par les décisions du gouvernement de geler les subventions aux collectivités. Pour assurer un même niveau de prestations à tous les Orlysiens, la ville n'a pas d'autre choix que d'augmenter ses tarifs. Cependant, les tarifs de restauration scolaire restent parmi les plus bas du département : 0,80 euros pour un repas pour les familles au quotient le plus bas et 4,65 euros pour le quotient le plus élevé (coût réel d'un repas 8,50 euros).

Les éboueurs sont-ils passés ?

J'habite dans le vieil Orly et j'ai constaté que les camions bennes ne sont pas passés en ce début janvier. Les ordures sont restées sur le bord des trottoirs pendant plus d'une semaine ?

Jean T.

En cas de neige, il s'avère que la circulation des camions est interdite par la Préfecture (à l'image des routiers). Dès lors qu'il s'agit d'un camion de gros gabarit, un dérapage peut porter atteinte à la sécurité des autres véhicules, des piétons et provoquer des embouteillages en cas d'accident. Le collecteur est juge de la sécurité et avec les trottoirs verglacés, les rippeurs n'ont pas le droit de marcher sur ces trottoirs dangereux pour leur sécurité (accidents du travail). Certaines rues dégagées peuvent être collectées, pour d'autres, c'est impossible, notamment les rues étroites ou en pente. Le collecteur essaie dans la mesure du possible de faire une tournée de rattrapage, soit dans l'après-midi, soit le lendemain si les conditions s'y prêtent. Dans le cas contraire, la collecte est reportée au jour prévu (ordures ménagères).

Vœux et neige

Vous parlez dans le journal de faire des économies. Or, vous organisez des vœux du maire auxquels vous invitez toute la population. Je ne comprends pas la logique à transformer la cérémonie des vœux en Restaurant du cœur, d'autant que ma feuille d'impôt a augmenté. Et alors que les rues sont des patinoires, il semble qu'entre saler les chips et les rues, votre choix ait été fait.

Pierre D.

Les vœux de la municipalité ont réuni un millier d'Orlysiens sans que la dépense par rapport aux vœux 2010 n'ait augmenté. Par ailleurs, la ville a dépensé davantage que les années précédentes pour l'achat de sel et sable pour le déneigement.

Assurance des canalisations

J'ai reçu un courrier de Veolia habitat services me proposant un contrat d'assistance plomberie et évacuation pour les canalisations de ma maison. Que dois je faire ?

Diego F.

Les organisations de consommateurs appellent à la plus grande vigilance face à ce genre de propositions commerciales et recommandent de ne pas y souscrire car inutiles (voir l'enquête de *Que choisir* sur le site quechoisir.org.)



- **Journal municipal de la ville d'Orly**
Février 2011. n° 374. 1,52 euros.€
- Directrice de la publication
Christine Janodet
- Directrice de la communication / rédaction en chef
Patricia Delon
- Comité de rédaction
Marc Nivet et tous les services municipaux
- Rédaction
Caroline Forestier, Alexandre Pech
- Photos
Corinne Guidal
- Conception graphique, maquette
François Daudier
- Publicité
Tél. 01 48 90 21 05
- Internet
mairie-orly.fr
- Imprimerie
Desbouis-Gresil Tél. 01 69 83 44 66
- Ce document est imprimé sur papier Pefc. 10-31-1444
- Issn 0397-3751
- Dépôt légal 6593P



Pour adresser votre courrier au journal

Par mail
orlymaville@mairie-orly.fr

Par courrier
Direction de la communication
Journal municipal
Centre administratif
7, avenue Adrien Raynal
94310 Orly

Une ville riche de la participation de tous

En ce début d'année 2011, notre mairie porte bien son nom de « Maison commune » des Orlysiens.

C'est pourquoi, j'ai été très heureuse d'accueillir, aux côtés du conseil municipal, plus de 2000 Orlysiennes et Orlysiens à l'occasion des vœux ouverts à tous les Orlysiens, et du banquet des retraités, dans les salons de la Mairie.

Toute la ville s'est retrouvée, toutes générations et tous quartiers confondus, pour fêter la nouvelle année et échanger sur nos projets et nos réalisations. Ces moments de convivialité favorisent les liens de solidarité indispensables pour bien vivre ensemble.

Dans cet esprit, la municipalité s'engage dans un nouveau programme en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse : le projet éducatif global. Il s'agit d'enclencher une nouvelle dynamique associant tous les acteurs de l'éducation, de la culture, du sport, de la santé, institutionnels, associatifs, professionnels, usagers et parents. Nous souhaitons ainsi favoriser l'épanouissement de l'enfant de la naissance jusqu'à l'âge adulte.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui participent ainsi à la vie de notre commune.

Christine Janodet
maire d'Orly



- **Janvier** 4
- Au fil du mois
- Ça s'est passé à Orly
- **Dossier** 6
- Education
- Un nouveau
- **Projet éducatif global**
- **Actualité** 8
- Transport
- **Au service des populations**
- Place du marché
- **Un cœur de vie**
- **Démocratie locale** 10
- Conseil de quartiers Centre
- **Les chantiers**
- **à la Pierre au Prêtre**
- **Environnement** 11
- Recyclage
- **Une nouvelle vie pour**
- **vos vieux vêtements**
- **Jeunesse** 12
- Vacances
- **Tous en colo !**
- Dmj-vacances de février
- **Un programme bien chargé !**
- **Vie associative** 13
- Jumelage
- **Grazie Campi Bisenzio !**
- **Sport** 14
- Karaté
- **Champions !**
- Taekwondo
- **2011 bien parti !**
- **Omvf** 15
- Hiver-printemps
- **A Oléron**
- **Economie** 16
- Commerce
- **Le Fournil d'Orly se diversifie**
- Commerce
- **Hd France :**
- **la garantie au meilleur prix**
- **Portrait** 17
- Rose-Myrliè Joseph
- **Soprano des Caraïbes**
- **Lectures** 18
- Médiathèque
- **Beaux livres**
- **Tribunes** 20
- **Arrêtés municipaux** 21
- **Annonces** 22
- **Carnet** 22
- **Agenda** 23

Au fil du mois

Ça s'est passé à Orly

Du mardi 18 au vendredi 21 janvier

Le banquet des retraités

Moment de fête et de partage, le banquet des retraités s'était installé pendant quatre jours dans les salons de la mairie. 1 000 retraités ont pu échanger, danser, chanter et rire.



- 1 **Vendredi 7 janvier**
Vœux aux Orlysiens !
- 2 Un millier d'Orlysiens étaient présents pour célébrer la nouvelle année dans les salons de la mairie sous le signe de l'amitié entre Orly et sa ville jumelle italienne Campi Bisenzio.
- 3

Mardi 21 décembre L'Auvm fête Noël

L'association orlysiennne organisait une animation de quartier aux Navigateurs, en partenariat avec les centres de loisirs maternels Paul Eluard et élémentaires Marcel Cachin.

V Samedi 15 janvier Vœux au personnel communal et médailles du travail

La municipalité présentait ses vœux au personnel communal et a procédé à la remise des médailles du travail.



Mercredi 14 janvier Miss-Tic expose à Orly

L'artiste d'origine orlysiennne lors du vernissage de son exposition *Muses et hommes* au Centre culturel.



Vendredi 18 décembre Fête de quartier aux Navigateurs

A l'initiative du Conseil de quartiers Est, soixante personnes ont participé la fête de quartier organisée près de l'école Paul Eluard. Une fanfare a déambulé dans les rues, mais en raison des températures hivernales, tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas chaud préparé par l'association Acso. La compagnie Immo (spectacles et danses de rue) assurait l'animation durant la journée.

Education

Un Projet éducatif

En 2011, la ville s'engage dans la réalisation de son nouveau Projet éducatif global (Peg).

Objectif : définir une orientation commune à l'ensemble des actions éducatives en faveur des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. De nombreuses communes ont déjà mis en œuvre un Peg.

Pourquoi un Peg ?

Un constat s'impose : près d'un projet par jour est élaboré et réalisé par les acteurs éducatifs de la ville (accueils de loisirs, actions en direction de la jeunesse, écoles, associations). Cette richesse mérite d'être étudiée au regard des besoins à venir. En effet, la ville d'Orly est en pleine évolution : livraison de grands équipements éducatifs, rénovation urbaine, création de nouveaux logements... Dans une ville parmi les plus jeunes du Val de Marne, les attentes en matières sportives, sanitaires, culturelles et de loisirs éducatifs sont importantes.

Quelles valeurs éducatives ?

Le Projet éducatif global reposera sur les orientations municipales privilégiant les principes républicains d'égalité, de laïcité, de mixité et de citoyenneté. La démarche du Peg promouvra les valeurs éducatives favorisant la responsabilisation, la socialisation et l'épanouissement de l'individu.

Une démarche partenariale

Le Peg, auquel vont être invités à contribuer les familles, associations, institutions et les jeunes eux-mêmes, va permettre de travailler ensemble à l'offre éducative de demain. Si les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, d'autres partenaires apportent leurs compétences. Il s'agit des institutions et de leurs structures locales (établissements scolaires, services départementaux de l'Etat, Caf...) et des acteurs émanant directement du tissu local (par exemple les associations, dont celles de parents d'élèves, les acteurs culturels, sportifs, de santé, sociaux et d'insertion).

Les jeunes orlysiens bénéficient de l'investissement de nombreux acteurs éducatifs : animateurs, enseignants, éducateurs et sportifs, ludothécaires, bibliothécaires mais aussi personnels des écoles, de santé, équipes administratives, bénévoles et permanents du monde associatif.



Halte jeux Colomb

Jeux et divertissements autour d'une table.

Les actions Calendrier

Lancée en janvier 2011, la première étape du Peg prévoit un état des lieux des actions déjà menées. Ce travail permettra de prendre la mesure de l'offre éducative actuelle. Dans un second temps, seront précisés les besoins éducatifs permettant de tracer les réponses et projets à mener. En septembre 2012 débutera la mise en œuvre sur 3 ans du Projet éducatif global. Elle s'appuiera sur un engagement contractualisé avec l'ensemble des partenaires et acteurs éducatifs.

global

◀ **Accueil de loisirs élémentaires Romain Rolland**
Atelier peinture autour d'un thème.



▲ **Ecole maternelle Romain Rolland**
Activité jeux avec l'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem).

▲ **Sports**
Basket au Grand Godet.

Forum Neruda ▶
Fondue savoyarde entre ados.



Le point sur Chiffres clés

37% de la population est âgée de moins de 25 ans, soit 7 514 personnes (Insee 2007).

7 écoles maternelles.

10 écoles élémentaires.

2 collèges.

1 lycée des métiers.

1 institut médico-éducatif

2 450 élèves en cycle élémentaire.

254 000 jours/enfants par an dans les structures de loisirs municipales.

◀ **Médiathèque du Centre culturel**

Moment de détente pour les enfants autour d'une histoire contée.

Le mot de **Christine Janodet** maire

Répondre au besoin des Orlysiens

"La ville met en place un Projet éducatif global pour répondre au besoin des Orlysiens. La population a changé, la tranche d'âge des 0-25 ans représente aujourd'hui 37% de la population orly-sienne. Le Peg est un projet transversal qui s'inscrit dans notre demande de démocratie participative où différents secteurs apporteront leur contribution : la ville, les enseignants, les associations, les usagers et les parents. L'arrivée de nouveaux équipements va répondre efficacement aux attentes de la population et ainsi donner du sens et du corps à l'accueil de tous les publics."

Transport

Au service des populations

Dans le cadre des concertations sur les projets de transport du Grand Paris, sous l'égide de la Commission particulière du débat public (Cpdp), la ville d'Orly accueillait jeudi 13 janvier une réunion publique.

Entre 25 et 30 milliards d'euros. Les projets d'aménagements de transports engagés par la société du Grand Paris et Réseau ferré de France ne font pas dans la demi-mesure. Pour son 41^e débat public, organisé par la Cpdp, la société du Grand Paris faisait escale à Orly. Plus de 400 personnes sont venues s'informer sur les grands projets d'infrastructure de transport : Arc Express et sa portion valdemarnaise Orbival, le prolongement du métro automatique n°14 jusqu'à l'aéroport d'Orly et la finalisation du tramway T7 depuis Villejuif (voir le dossier d'Orly ma ville de janvier 2011).



Desservir les quartiers

Des élus des communes avoisinantes ont exprimé leurs souhaits, inquiétudes, revendications, notamment sur l'accès des territoires éloignés à ces grandes infrastructures. Sur ce thème d'une desserte plus fine des territoires, la ville d'Orly doit pouvoir tirer son épingle du jeu avec le remplacement du bus 183 par un tramway depuis Paris jusqu'à l'aéroport. Il sera le "barreau manquant" de la desserte du pôle d'Orly depuis les quartiers du Grand ensemble. Tous ces projets, qui verront le jour entre 2018 et 2025, sont encore en gestation et le temps de la concertation est loin d'être fini.

Pourquoi une interconnexion Sud ?

A l'heure actuelle, 90% des trafics Tgv ont pour origine ou destination une gare parisienne. Rejoindre Bordeaux à Lyon, Lille ou Strasbourg sans passer par Paris, c'est tout le challenge de ce projet d'interconnexion. Or, actuellement, ces Tgv venant du réseau Atlantique passent par les lignes du Rer C pour rejoindre les lignes

> du Nord, Est et Sud. Ce sont les Tgv que nous voyons passer à Orly. Mais en raison de la complémentarité entre trafic aérien et ferroviaire et des grands projets d'aménagements du secteur aéroportuaire (Cœur d'Orly, Senia...), la nécessité de créer une ligne Tgv à part entière est plus que nécessaire. La ville d'Orly défend de son côté la création de lignes souterraines.

Interconnexion Une gare Lgv à Orly

La question qui concentre toutes les attentions est l'implantation de la future gare d'interconnexion Sud Lgv. Plusieurs scénarii sont en effet possibles. Christine Janodet a exposé le souhait de la municipalité que la gare Lgv soit implantée sous l'aéroport pour limiter les ruptures de charge : "A condition que celle-ci soit accessible depuis la ligne 14 du métro et une nouvelle station multimodale à Pont de Rungis. Car notre volonté est d'inscrire cette infrastructure dans les territoires, au service des populations".



En ce qui concerne les tracés des Lgv, la ville opte pour les projets souterrains entre Orly et Villeneuve-Saint-Georges ou Sénart qui apparaissent ainsi moins sources de nuisances. Toutefois, la ville demande des précisions sur les impacts de ces différents tracés.

Place du marché Un cœur de vie

Samedi 11 et dimanche 12 décembre, la nouvelle place du marché accueillait le marché de Noël.

Vingt artisans ont exposé leurs produits dans une ambiance chaleureuse animée par la présence du père Noël, des animaux de la ferme, d'un sculpteur de ballons, d'un orgue de barbarie et d'un sculpteur sur émaux. Près de 400 Orlysiens ont fait leurs emplettes ou tout simplement flâné sur la nouvelle place du marché à la découverte des animations.

Ecole

Inscriptions en maternelle

Les inscriptions en maternelle pour la rentrée de septembre 2011 débuteront le mardi 1^{er} février et se termineront le vendredi 29 avril.

Les enfants nés entre janvier 2009 inclus et mai 2009 inclus, pourront être inscrits à la demande des parents. En revanche, les enfants nés entre juin 2009 inclus et décembre 2009 inclus, seront pris en compte mais ne pourront, en raison des consignes de l'Education nationale, être scolarisés qu'en fonction des places disponibles.

La procédure d'inscription

La procédure d'inscription scolaire comporte deux étapes.

L'inscription administrative (assurée par la mairie), pour laquelle vous devez fournir les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- un justificatif de domicile ;
- la photocopie des vaccins validée par le service hygiène ;
- pour les familles hébergées, une attestation d'hébergement.

L'admissibilité (assurée par le directeur de l'école) : le document (fiche de préinscription) délivré par la mairie permettra de prendre contact avec le directeur de l'école.

Votre école de secteur

Pour les écoles maternelles et élémentaires du 1^{er} degré, l'affectation des enfants se fait en accord avec les directions des écoles, selon l'adresse de résidence des parents, sur la base d'une carte des périmètres scolaires établie par la mairie. Pour connaître l'école dont vous dépendez, vous pouvez appeler la Direction de la vie scolaire et de l'action éducative (01 48 90 21 60). Dans tous les cas, cette information sera rapelée sur la fiche de préinscription.



Samedi 11 décembre à 18h, la maire et la municipalité ont inauguré ce nouvel équipement, fruit de la concertation entre habitants et élus. La nouvelle place du marché est le premier pas de la revitalisation du Centre ancien et de l'ouverture du quartier sur la ville.

Pour un recensement des enfants de 2 ans

La municipalité conteste les orientations de l'Education nationale en faisant valoir le droit à une pré-scolarisation en maternelle, car reconnue utile en favorisant un bon parcours scolaire et en prévenant les difficultés ultérieures. Ainsi, les enfants de 2 à 3 ans seront recensés auprès de la Direction de la vie scolaire et de l'action éducative. A partir de ce recensement, des initiatives concertées avec les parents et leurs délégués et avec les enseignants sont envisageables auprès de l'Inspection d'académie pour recouvrer leur droit à la scolarisation.



Conseil de quartiers Centre Les chantiers à la Pierre au Prêtre

Catherine Duvernoy, maire adjointe de quartier, a commenté les orientations budgétaires votées en décembre et les travaux de cette nouvelle année. Les participants n'ont pas manqué de l'interpeller sur les obligations du principal bailleur social de la ville.

Une cinquantaine d'habitants étaient présents pour ce premier rendez-vous de l'année. Catherine Duvernoy a tout d'abord énuméré le planning des travaux pour l'année 2011 avec notamment trois temps importants : l'aménagement de la rue Alfred de Musset et de la place Jean Prouvé jusqu'en mars, la réfection du carrefour Noyer-Grenot au printemps et la livraison des accueils de loisirs élémentaires et maternels à la rentrée.



Suite au vote du budget primitif, plusieurs conseillers ont exprimé leur inquiétude vis à vis des nouvelles dispositions fiscales qui affaiblissent les recettes communales et des conséquences possibles sur l'impôt des ménages. Chantal Bonno, directrice générale des services, a alors précisé que *"les services municipaux se sont engagés à réduire les dépenses de gestion courante (prestations, dépenses de personnels...) pour pouvoir dégager des marges de manœuvre et ne pas augmenter l'impôt des ménages pour l'année 2011"*. D'autant que des incertitudes planent toujours sur l'augmentation des bases foncières décidée par l'Etat et par les compensations de l'ancienne taxe professionnelle qui ne prennent pas en considération les réalités économiques des villes.

En fin de réunion, plusieurs personnes du public ont souhaité s'exprimer sur les projets d'aménagements du quartier des Roses. Catherine Duvernoy, attentive aux demandes, a toutefois précisé que rien n'a été décidé pour le moment et que la ville est en attente des décisions du Préfet, suite à l'enquête publique. Par ailleurs, une concertation publique sera organisée préalablement à toute décision.

Actions croisées contre les rats

Suite aux travaux de rénovation urbaine du Grand ensemble et aux démolitions de bâtiments aux Aviateurs et à Choisy le Roi, les rats se sont multipliés dans le quartier des Lopofa.

Afin de mettre fin à cette nuisance, la ville d'Orly et Valophis habitat ont mis en place un plan d'actions dans la continuité des dératisations régulières programmées tout au long de l'année. Ce plan repose sur :

- Chaque semaine, et pendant un mois, un traitement choc avec des produits appropriés de 3^e génération sera mis en place sur l'ensemble du quartier : réseau d'égout ville et interne à Valophis, bâtiments et abords seront traités chaque semaine.
- Deuxièmement, un travail de sensibilisation par voie de campagne d'affichage sur la nécessité de ne pas nourrir les chats errants ou les pigeons et par la même les rats.
- Enfin, dans un dernier temps, une campagne d'arrachage des buissons et abattage des arbres après que les mesures ci-dessus auront été réalisées pour détruire les terriers des rats.

Concertation

> Les relations avec Valophis

Les relations avec Valophis habitat ont occupé une grande partie des discussions du Conseil de quartiers. Christine Janodet a rencontré fin janvier Stéphane Dambrine, directeur général de Valophis. Elle a transmis les doléances des habitants qui constatent des difficultés dans le suivi des travaux effectués dans les logements et les parties communes ainsi qu'un manque de communication avec le bailleur. Une situation difficile que Valophis s'engage à résorber dans le cadre de la Charte de gestion urbaine de proximité signée en décembre avec la ville.

Recyclage Une nouvelle vie pour vos vieux vêtements

Tri sélectif

Le plastique, c'est fantastique !

Le recyclage du plastique permet de donner vie à de nouveaux produits : vêtements, couettes ou tableaux de bord de voiture. Beaucoup de bouteilles en plastiques sont retrouvées dans les Tribornes destinées au verre. Or, elles doivent être collectées dans le conteneur de couleur jaune comme tous les emballages plastiques, cartons ou journaux. Que se passe-t-il si les déchets sont mal triés ? Pour le bien de la collectivité, il est primordial de bien trier ses déchets au moment de les vider dans les Tribornes. En effet, la société Veolia, en charge de la collecte et du traitement doit alors trier une nouvelle fois ces déchets avant leur recyclage, ce qui monopolise du temps et du personnel. Et engendre donc des pénalités financières pour la commune. En cas de doute, sur la bonne utilisation des Tribornes, il vous est toujours possible de contacter les animateurs de tri. (01 48 90 20 08).



Tribornes à la Pierre au Prêtre

De nouvelles Tribornes ont été installées sur les rues Racine, Molière et Tilleuls. En raison des travaux engagés par Valophis et la ville, celles de la rue Noyer-Grenot devraient être mises en service ce mois-ci. Une information sera faite aux habitants du quartier.

Depuis le mois de janvier, la ville a mis en place trois bornes pour recueillir et traiter les textiles usagés.

La période des soldes se termine et le besoin de faire de la place dans les placards se fait sentir, alors seriez-vous bien inspirés de déposer vos vieilles affaires dans les collecteurs textiles que la ville a installés en ce début 2011. Disposées respectivement au parking du Parc Méliès, au parking du centre commercial de la Pierre au Prêtre et à l'angle de la voie des Saules et du mail Saint-Exupéry, ces trois bornes textiles s'inscrivent dans la lignée de la politique du retraitement des déchets, après les mises en place des premières Tribornes destinées à collecter les déchets ménagers, les plastiques et le verre. La collecte sélective des textiles permettrait de récupérer en moyenne 6 à 7 kg par an et par habitant, de diminuer d'autant les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères résiduelles et des encombrants.



Une initiative qui ne coûte rien à la ville, puisque toutes les charges d'installation, de fonctionnement, d'entretien, de collecte et de retrait sont imputées à la société Ecotextile. Cette dernière emploie en grande partie du personnel en insertion. La collecte des vêtements usagés est réalisée au profit WWF – France et sur la base d'accords directement conclus avec Ecotextile.

Pour faciliter le traitement, il est nécessaire de placer les vêtements dans des sacs plastiques avant de les déposer dans la borne. Les vêtements peuvent aussi être rapportés auprès des associations caritatives de la ville (Secours populaire, Secours catholique).

Vacances

Tous en colo !

La Jeunesse au plein air (Jpa) aide les enfants et les jeunes à partir en colonie, en centres de loisirs ou en classes de découvertes. Sa 66^e campagne nationale a été lancée fin janvier.

L'objectif de cette nouvelle campagne est de recueillir des fonds pour permettre à des milliers d'enfants de partir en colonie de vacances. Chaque année, en effet, un quart des 5-19 ans ne part pas en vacances. Un chiffre qui s'accroît depuis 2004 selon l'Insee, puisque pour beaucoup de familles la condition d'un départ en séjour collectif est déterminée par le revenu des familles et par les aides au départ.

Dans cette opération, les enseignants, en partenariat avec les inspections académiques et les élèves volontaires des établissements d'enseignement public s'engagent à récolter des fonds en vendant des vignettes autocollantes au prix de deux euros l'unité. En 2010, le comité départemental de la Jeunesse au plein air a pu faire partir 28 enfants du département, dont certains d'Orly, en centre de vacances.

Cette année, deux actions éducatives sont proposées. La première intitulée "BD Tchôlidaire", qui propose à des groupes d'enfants de rédiger un scénario de BD sur le thème de la solidarité. La seconde, "Slam rend solidaire", est une activité pédagogique proposée par la Jpa pour amener les enfants à réfléchir sur les notions de solidarité et de citoyenneté.

Formulaire d'inscription et règlement complet de l'opération :
www.jpa.asso.fr

Dmj-vacances de février

Un programme bien chargé !

Du 14 au 25 février, la Direction municipale de la jeunesse propose diverses activités aux jeunes Orlysiens.

Au programme des vacances de février, le spectacle de Jamel Debouze, un repas Tex Mex, des activités sportives, foot en salle, multisports, piscine. Activités de pleins airs, avec du Paint ball, mais aussi des sorties cinéma et des activités manuelles. Chaque matin, dès 9h30, les animateurs proposent un petit déjeuner avant de commencer le programme de la journée. D'autre part, le gymnase Dorval accueille les jeunes du Vieil d'Orly qui veulent pratiquer le foot en salle les mercredi, jeudi et vendredi.

Le Centre équestre propose une initiation gratuite pour les jeunes de 12 à 17 ans, en partenariat avec la Direction des sports, tous les samedis de 14h30 à 16h30, accompagné d'un animateur des forums.

Les mercredis du Pij

Mercredi 16 février
de 14h30 à 16h30

Comment protéger son Pc

Troyen, vers, virus de boot, Mydoom.A, Tchernobyl... Si ces mots ne vous disent rien et que vous surfez régulièrement sur Internet, il est peut-être temps de vous informer des derniers outils pour pouvoir utiliser son ordinateur sans risque. Cet atelier sera l'occasion de vous présenter les menaces auxquelles tout utilisateur peut être confronté et surtout comment s'en protéger.

Mercredi 23 février
de 14h30 à 16h30

Comment utiliser l'administration en ligne (Pôle emploi, Caf, formulaire administratif...)

L'administration électronique permet aux usagers de ne plus se déplacer de guichet en guichet. Elle centralise et coordonne les procédures électroniques des différents ministères afin que celles-ci puissent être traitées de la même façon quelque soit leur origine. Dans le quotidien, ces outils simplifient les démarches administratives. Cet atelier sera l'occasion de découvrir ces sites et d'en comprendre le fonctionnement et être plus efficace.

Inscriptions

Jean Baptiste Loiseau
 2, place du Fer à Cheval
 01 48 53 36 98



Jumelage Grazie Campi Bisenzio !

Orly fête cette année le 30e anniversaire de son jumelage avec Campi Bisenzio, en Italie. L'occasion de faire la fête.

Pour cette nouvelle année, placée sous le signe du soleil italien à l'occasion des 30 ans de jumelage avec Campi Bisenzio, le Comité de jumelage proposera plusieurs initiatives : chants, expositions de peintures et conférences. La première rencontre a eu lieu avec les élèves du cours d'italien et la délégation de Campi, Nadia Conti, maire adjointe chargée de l'immigration et du jumelage, et Antonio Manzi, artiste peintre sculpteur, le 8 janvier autour d'un repas traditionnel pour fêter "la Befana" (l'épiphanie).

Terre humaine

Samedi 5 février à 14h au Centre culturel, venez participer à un atelier de confection d'albums photos. Apportez votre matériel : compas, règle, crayon, gomme, ciseaux... Chaque année, l'association prépare le prix "livres élus, livres lus", qui se déroule au printemps et bien d'autres activités sont à prévoir.

Permanences

Mercredi de 16h à 18h
(sauf vacances scolaires)
06 73 95 06 62

Les Restos du cœur Nöel en musique

Samedi 18 décembre, Eugénio et Daniel accueillent en musique les familles venues fêter le Noël des enfants.



Les petits et les grands ont pu apprécier la présence du père Noël, découvrir ensemble les nombreux cadeaux et déguster le goûter, la barbe à papa et les chocolats. Tous sont repartis gâtés et ravis. L'équipe des Restos du cœur d'Orly remercie l'entreprise Mattel, les boulangeries d'Orly, les clients, le Centre commercial Leclerc, l'école maternelle Noyer Grenot, qui ont contribué au succès de cette fête.

Les Restos du cœur
6, Avenue des Martyrs
de Chateaubriant.



(publicité)

GAZ.COM point

installation • contrat d'entretien • dépannage
d'appareils à gaz et ramonage

01 48 52 15 14

www.gazpointcom.com

☎ 06 17 38 34 17 Fax : 01 48 92 18 39

8, avenue de l'aérodrome - 94310 ORLY

Karaté Champions !

La Coupe de France, zone nord, de karaté semi contact et le championnat de ligue technique : deux événements où la section orlysiennne a confirmé ses ambitions.

La coupe de France, zone nord, de karaté qui se déroulait dimanche 19 décembre à Chevigny Saint-Sauveur, près de Dijon, était la 1^{ère} compétition de la saison pour les juniors. Camélia Mesbah et Mehdi Demmouche ont terminé chacun à la 3^e place. Dans la même journée, avait lieu le championnat de ligue technique, à Nogent sur Marne. Anne Sophie Lourenco gagne le titre chez les seniors. Chez les benjamins, Jessy Randrianasolo termine 1^{ère} et Eva Roche 3^e. Toutes les trois



se qualifient pour les championnats nationaux. Première expérience également pour les benjamins Maxime Garry, Thérance Ceriani et Ryan Guichard, qui terminent 3^e par équipe. Grande satisfaction pour les participants, qui sont tous montés sur les podiums. Les prochaines échéances devraient encore apporter à la section beaucoup d'espoirs.

Taekwondo 2011 bien parti !

L'année devrait être aussi fructueuse que la précédente, avec de nombreux projets.

La section enfant du club de taekwondo comprend aujourd'hui plus de 40 inscrits. Lors du 1^{er} challenge technique Ile de France, en novembre 2010, la section a gagné plusieurs médailles. 2011 s'annonce aussi prometteuse avec 5 candidats pour l'obtention de la ceinture noire 1^{er} dan et un candidat pour le 2^e dan. Les projets : 2 nouvelles compétitions prévues en mars et avril, une seconde édition des stages de quartier ouverte à tous les jeunes Orlysiens de plus de 14 ans, l'organisation d'un interclubs départemental et des initiations dans les écoles.



Tennis club d'Orly

Vendredi 17 décembre, au club house, de nombreux adhérents et leurs parents étaient présents à la remise des prix du tournoi de fin d'année 2010. Albert Régent, le président, a informé les participants des objectifs du club pour l'année 2011. Sandrine, Guillaume et Fred ont procédé à la remise des coupes et des médailles, suivie du traditionnel buffet. En décembre, le club était, comme tous les ans, au rendez-vous du Téléthon. Une grande



manifestation qui a rencontré un vif succès auprès de tous les adhérents et parents qui ont tous apporté leur contribution. Le défi était d'échanger le plus grand nombre de balles. Record battu : 5 552 échanges ont été effectués !

Hiver-printemps A Oléron

L'Omvf organise, comme chaque année, des séjours à Oléron pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps, en formule location de gîtes.

Il s'agit d'appartements entièrement équipés pouvant recevoir 3, 4 ou 6 personnes suivant le type de logement, dans le meilleur confort. La capacité du logement devra être strictement respectée.

Renseignements et inscriptions

A partir du 2 février : les mardi, mercredi et jeudi, de 18h à 19h30, auprès d'André Grimaldi, à la permanence de l'Omvf, au Centre administratif.
01 48 90 20 00.

Séjours Modalités d'inscription

Pour constituer le dossier d'inscription, un représentant de chaque famille doit se présenter à la permanence, muni des photocopies suivantes :

- un justificatif de quotient familial (ou 3 fiches de paye + quittance de loyer) ;
- un justificatif de domicile ou d'adhésion à une association orlysiennne (il devra néanmoins s'acquitter de celle de l'Omvf). L'Omvf conservera les pièces justificatives ;
- le livret de famille, notamment pour les enfants.



Dates des séjours

Vacances scolaires d'hiver : du samedi 12 au samedi 19 février ou du samedi 19 au samedi 26 février.

Vacances de printemps : du samedi 9 au samedi 16 avril ou du samedi 16 avril au samedi 24 avril.

Les locations "hors saison" sont également possibles, à la semaine, hors vacances scolaires.

Tarifs (en euros)

la semaine pendant les vacances scolaires d'hiver ou de printemps

groupe	4 pers.	6 pers.
IV	200	240
III	230	280
II	260	320
I	290	360
associations	230	280
extérieurs	350	450

la semaine hors vacances scolaires

	4 pers.	6 pers.
tarif unique		
Orlysiens	200	240
extérieurs	250	300



Commerce

Le Fournil d'Orly se diversifie

Abdemour Amor, gérant de la boulangerie le Fournil d'Orly, propose désormais le journal Le Parisien.

Chaque matin, Abdemour Amor ouvre sa boulangerie, le Fournil d'Orly, dès 6h30. Une boulangerie qui offre un grand choix de pains, viennoiseries, pâtisseries mais aussi du couscous et des pizzas à emporter. Depuis peu, pour satisfaire sa clientèle Abdemour vend le journal *Le Parisien*.



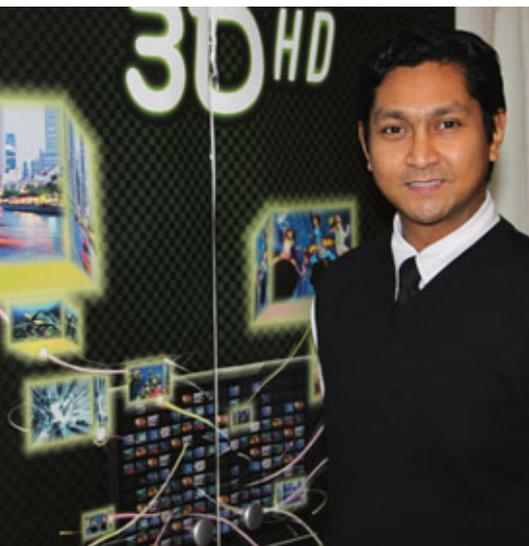
Le Fournil d'Orly
18, rue Jean Racine
ouvert tous les jours
de 6h30 à 20h

Commerce

Hd France : la garantie au meilleur prix

Ankabid Benaly, Orlyzien, vient d'ouvrir un commerce, avenue des Martyrs de Chateaubriant.

Ankabid Benaly a passé son enfance à Orly. Elève du collège Robert Desnos, il poursuivra ses études tout en aidant son oncle, gérant du salon de thé de la Pierre au Prêtre. Ces bonnes années lui donneront le goût d'entreprendre. Commercial chez Numericable, il décide de se lancer et d'ouvrir son commerce dans des locaux situés avenue des Martyrs de Chateaubriant. Il propose à sa clientèle de choisir un article en magasin qu'il négociera au meilleur prix avec la marque : électroménager, télévision, informatique, téléphonie, internet et sécurité incendie NF. Partenaire, désormais, de Numericable, il est revendeur agréé. Ankabid propose d'autres services : réparation de Led, informatique et iPhone et installation informatique, Tv et sécurité incendie. Actuellement, Pedrag Krsmanovic, Orlyzien, auto entrepreneur, travaille pour HD France en tant que commercial.



(publicité)

HD FRANCE
Electroménager-TV-Informatique-Téléphonie-Internet
Vente et installation détecteur de fumée

Dépannage informatique
Vente et modification de console
Réparation iPhone et TV LCD LED
Téléphone : 01 79 56 79 41
Mail: contact@hd-france.com
Revendeur agréé
numericable^{HD}

High Distribution France, 95 Avenue des martyrs de Chateaubriant 94310 ORLY
www.hd-france.com

HD France
95, avenue des Martyrs
de Chateaubriant
ouvert du lundi au samedi
de 10h à 19h
vendredi de 10h à 18h
01 79 56 79 41
06 19 77 94 69



Rose-Myrliè Joseph Soprano des Caraïbes

Au cœur de la résidence Léo Ferré, dans son 12m² cosy aux couleurs créoles, Rose-Myrliè Joseph nous reçoit entre deux révisions. Cette jeune haïtienne, originaire de Torbeck dans le Sud du pays, vit à Orly depuis 2007. Un an après le terrible tremblement de terre en Haïti, elle raconte son parcours atypique et ses angoisses qu'elle dissimule derrière quelques notes de musique !

Avec une bannière haïtienne et une carte du pays accrochées au-dessus de son lit, pas besoin de planter davantage le décor. Pour Rose-Myrliè Joseph, Haïti, c'est "son" île ! Cette étudiante a du sang créole et une langue bien affûtée, maîtrisant la langue de Molière avec une facilité déconcertante.

Les pays riches sont des leurres !

Rose-Myrliè est une femme des années 2010 et pas seulement parce que sa mère écoutait Michel Sardou étant jeune. "Dans ma famille, c'est la femme qui assume tout ! C'est ma mère qui s'est battue pour nous !" Alors, de cette éducation pas comme les autres, Rose-Myrliè en tire un engagement politique et défend aujourd'hui, bec et ongle, la cause des femmes haïtiennes. Elle dresse le portrait d'une société française qui se dit "moderniste" mais où les inégalités sont "criantes", en particulier envers les femmes d'origine haïtienne que l'on cantonne à des petits boulots : "Elles viennent en Europe ou aux Etats-Unis en pensant qu'elles auront de meilleures conditions de vie. C'est un leurre. L'émancipation des femmes est plus notable dans mon pays où elles doivent bien souvent palier le chômage des

➤ *hommes !*" Un sujet qu'elle souhaite défendre lors d'une thèse l'année prochaine. Doctorante en féminisme, son statut prête à polémique, mais Rose-Myrliè l'assume.

Cicatrices

Il y a un an, un terrible tremblement de terre frappe Haïti, causant des milliers de morts et des dizaines de milliers de sans-abri. Sa sœur passera plusieurs heures sous les décombres et en sortira, par chance, indemne. Mais l'épisode douloureux est bien présent. Une cicatrice qu'elle peine à évoquer : "J'ai passé des nuits à tourner en rond..." Pour panser les plaies, elle s'adonne à sa grande passion, la musique. Car quand elle ne fredonne pas des airs créoles dans son studio, Rose chante des classiques du répertoire de la renaissance italienne, comme Soprano à la chorale Aurelia d'Orly. "J'ai aussi des instruments à percussion chez moi, un clavier et une guitare, mais je n'ai pas encore eu le temps d'apprendre..." La trentaine se profile, mais Rose-Myrliè garde une âme d'enfant, mi-majeur, mi-mineur. Et elle n'a pas terminé ses études que son souhait est de retourner à l'école, en Haïti, mais comme professeure cette fois-ci.

Médiathèque Beaux livres

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion pour les éditeurs de publier des beaux livres : des ouvrages souvent volumineux, avec beaucoup d'illustrations et une mise en page soignée. La médiathèque en acquiert sur de nombreux sujets. En voici quelques exemples :



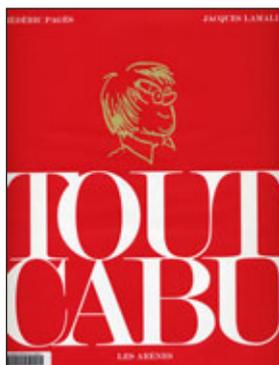
Le Mao
Edition Le Rouergue

Le Mao porte sur la construction du culte de la personnalité voué, à partir des années 1940, à Mao Zedong et sur l'iconographie foisonnante née de ce phénomène : un imagier qui parcourt 60 ans d'art populaire chinois, une production anonyme reposant sur la copie et l'interprétation inlassable de quelques images cultes, connues dans le monde entier.



La fête de l'humanité
Edition Le Cherche Midi

Chaque année, la fête de l'humanité ouvre ses portes à un public toujours très nombreux. Depuis 1930, la fête de l'humanité est devenue partie intégrante du patrimoine national. Les anonymes, militants, artistes, personnalités politiques, chacun à sa manière, façonnent son originalité et en assurent le succès.



Tout Cabu
Editions les Arènes

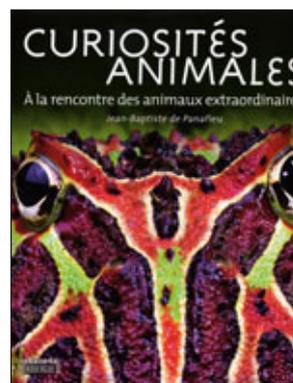
Un vaste recueil des œuvres de Cabu, présentées sous des dizaines de thèmes : les nudistes, l'armée, Giscard, le jazz, l'abbé Pierre..., des dépliants, 1 000 dessins choisis par Jacques Lamalle, des souvenirs recueillis par Frédéric Pagès, et même un enfer : un cahier à part avec les inmontrables de Cabu.



Et l'homme créa la machine

Edition Place des Victoires

Les rêves les plus fous prennent forme en ce milieu du XIX^e siècle. Les ingénieurs rivalisent de créativité et conçoivent des machines censées alléger le fardeau des travailleurs de force. De cette époque datent les machines roulantes, volantes, sous-marines. Que dire des balbutiements du téléphone, du transport à "grande vitesse", des machines agricoles ? Un rêve devenu réalité, un Éden en gestation. Ce paradis sur terre révèle sa part de chaos à venir : les industries d'armement annoncent les tueries à l'efficacité décuplée. De l'automobile germe le travail à la chaîne. On y devine aussi les prémices des luttes sociales quand on découvre les conditions de travail des ouvriers attachés à ces monstres infatigables.



Curiosités animales
Edition Le Rouergue

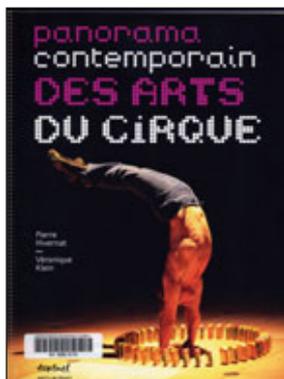
Un insecte qui ressemble à une feuille morte, un animal dont le nez fait office de main, une grenouille volante, un mammifère qui pond des oeufs... Le monde animal est une source inépuisable d'étonnement et d'émerveillement. Privilégiant les mises en relations et les rencontres inattendues pour un voyage au cœur de la biodiversité animale, ce livre en offre une vitrine, dans ce qu'elle a de plus saisissant et de plus riche.

Médiathèque

Centre culturel
1, place du Fer à Cheval
Tél. 01 48 90 24 24
Espaces adultes, jeunesse, musique et cinéma
Mardi de 16h à 19h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30
Vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h30
Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
L'espace jeunesse est fermé le vendredi matin.
www.medmun-orly.fr

Bibliothèque de quartier Louis Bonin

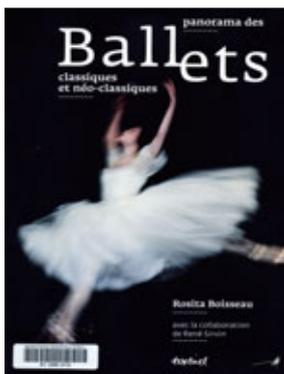
1, rue Louis Bonin
Tél. 01 48 90 23 10
Mardi et vendredi de 16h à 18h30
Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h



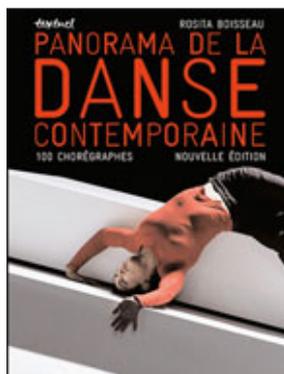
Panorama contemporain des arts du cirque

Editions textual

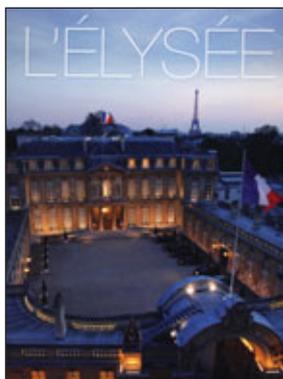
Tour d'horizon des 75 compagnies ou artistes de cirque nationaux et internationaux qui comptent actuellement, cet ouvrage s'attache à donner une vision sensible de la scène circassienne contemporaine, compositée et ouverte. Ces nouvelles formes, éloignées du cirque traditionnel, visent à un plus grand dialogue entre les arts et empruntent à la danse, au théâtre, aux arts plastiques, en interrogeant les limites de la scène et du corps. Disponibles également dans la même collection :



panorama des ballets classiques et néo-classiques



panorama de la danse contemporaine : 100 chorégraphes



L'Élysée

Edition Le Cherche Midi

Entrez dans le plus célèbre des palais de la République. Hérité du siècle des Lumières et résidence de la présidence de la République depuis 1873, ce trésor du patrimoine français dévoile ses lieux de mémoire, où bruissent encore les échos de l'Histoire et où s'écrit au jour le jour l'actualité de la vie politique française et internationale... Au fil des pages, on découvre la vie quotidienne de la présidence.



Chien : Incroyable livre des merveilles contenant nouvelles & miscellanées sur le domestique, gai, très savant & très singulier fidèle compagnon de l'homme...

Encyclopédie bizarre et décalée, ce livre étrange se propose de nous faire découvrir le chien comme on ne l'a encore jamais vu. Mine d'informations documentaires et scientifiques, cet ouvrage bigarré est doté d'une riche iconographie dans laquelle se côtoient œuvres anciennes et contemporaines : peintures, photographies, gravures, dessins, objets....

(publicité)

Entreprise de Peinture

Maurice Champigny
mauricechampigny@yahoo.fr

Pose Papiers Peints - Ravalement
Revêtements de sols - Vitrerie - Peinture
Décoration - Lavage façades

3, rue Pierre Corneille **01.48.53.47.49**
94310 ORLY Port. 06 12 04 82 74

(publicité)

COIFFURE MIXTE

Philippe DUHAUDT
Maître-Artisan - Visagiste conseil
Adeline coiffure mixte

39, rue du Commerce
94310 ORLY
Tél. : 01 48 52 23 23

Dépôtaires des produits L'Oréal professionnel
RM 115 78 094

Gauche citoyenne
(majorité municipale)

Tunisie : un immense espoir est né !

Le 14 janvier 2011 restera gravé dans nos mémoires. Un peuple s'est soulevé pacifiquement, contre le joug d'un dictateur, contre l'oppression, les arrestations arbitraires, la torture et la corruption qui l'a laissé exsangue.

Une contestation populaire sans précédent, une révolution sans leader, ni parti. Le peuple a osé, ce qui était jusque-là impensable : il s'est simplement exprimé.

Les Orlysiens ont été nombreux à suivre, heure par heure, la courageuse mobilisation du peuple tunisien, qui, en chassant Ben Ali, a ouvert la voie de la liberté et de la démocratie pour ce pays trop longtemps opprimé. Il continue de se mobiliser pour la tenue d'élections transparentes et pour une Tunisie sans dictature, sans corruption, une Tunisie libre.

Dans ce combat d'un courage et d'une dignité absolus, le peuple tunisien rejoint ainsi ce grand courant de l'Histoire, qui va vers plus de justice et plus de liberté.

La Gauche Citoyenne salue cette victoire. Nous avons une pensée émue et solidaire pour tous nos concitoyens qui ont des attaches en Tunisie.

Hind Benaini
maire adjointe

Groupe des élus
communistes, socialistes,
associatifs et solitaires
(opposition municipale)

Grand Paris : pour des choix maîtrisés par les collectivités et la population

Rdcm
Tribune non parvenue

Groupe communiste,
républicain et citoyen
(majorité municipale)

Santé : carte vitale ou carte bleue ?

Depuis plus de 35 ans, la municipalité facilite l'accès aux soins avec deux centres de santé, regroupant médecins généralistes et spécialistes pour offrir des prestations de qualité. Ce n'est pas rien pour une ville de 22 000 habitants d'assumer une telle politique de santé publique ouverte à tous.

Au moment où notre système de soins a besoin d'évoluer pour lutter contre les conséquences sanitaires des inégalités sociales et territoriales, la loi "Hôpital, patients, santé et territoires" transforme l'hôpital public en entreprise et réorganise l'offre de soins selon une logique commerciale, en total déni des exigences d'un service public pour tous et partout.

C'est une nouvelle fois les populations qui font les frais de cette politique nationale guidée par la seule rentabilité et le recours aux assurances privées, sous prétexte de réduction des dépenses publiques ou de "normalisation" européenne.

D'autres choix sont possibles. Le financement de la protection sociale et de la santé doit être totalement revu, en maintenant la cotisation sociale, mais en créant une contribution des revenus financiers.

A l'heure où nos centres médicaux doivent justifier leur utilité auprès de l'Agence régionale de santé, notre détermination à garder ce service public sur notre ville est renforcée. Patients, médecins et élus : c'est tous ensemble que nous devons préserver la qualité et la proximité des soins pour toutes et tous.

Nathalie Besniet,
Geneviève Bonisseau,
Maurice Chauvet,
Alain Girard,
Habib Hassouni

Lors de la réunion publique du 13 janvier, nous avons rappelé notre position pour le service public, l'inter-modalité des différents transports et pour l'arrivée du Tgv dans l'enceinte même de l'aéroport, en opposition avec la municipalité, qui au dernier Conseil municipal, préconisait l'inter-connection Tgv à la gare de Pont de Rungis.

Les opérations économiques et immobilières, Cœur d'Orly, Seine Amont, Silic, Min de Rungis ne doivent pas conduire à négliger le développement de notre aéroport.

Lors de la création du Hub d'Air France à Roissy, nous avons perdu tous les vols longs courriers, il avait fallu des manifestations et une table ronde ministérielle pour que les lignes vers les Antilles soient rouvertes à Orly.

Elus socialistes
(majorité municipale)

La doctrine de l'Ump : supprimer les postes à l'école publique pour les donner à l'école privée !

Selon le principe de parité public/privé, l'enseignement privé aurait dû perdre 3 200 emplois dans le projet de loi de finances pour 2011. Le gouvernement avait déjà restreint ces suppressions à 1 633 postes. Encore trop pour les sénateurs Ump qui s'inquiètent des fermetures dans l'enseignement privé mais absolument pas dans le public. Rappelons que l'enseignement public ne sélectionne pas ses élèves : au titre de sa mission de service public, il doit accueillir tous les élèves. Pourtant la concentration des difficultés scolaires au sein de certains établissements, due à la ségrégation sociale et scolaire, pèse sur la progression des élèves les plus en difficultés. Les Socialistes d'Orly considèrent que l'effort en matière éducative doit porter en premier lieu et massivement dans les secteurs de l'éducation prioritaire. L'accent doit être mis sur le développement d'actions pédagogiques efficaces et adoptées aux différents besoins des élèves.

Dahmane Bessami

Récemment, Nicolas Sarkozy a annoncé la création de lignes pour les Antilles à partir de Roissy, officiellement pour développer le tourisme. Mais si les vols vers les Caraïbes sont transférés vers Roissy, ce sera non seulement un manque pour Orly mais aussi un problème pour le Fret du Min de Rungis et des camions supplémentaires traversant la région parisienne. Pour ces raisons et pour éviter les ruptures de charge pour les voyageurs, nous pensons judicieux que la future gare Tgv soit implantée dans notre aéroport, en connexion avec les autres réseaux de transport.

Odette Terrade,
Mohamed Gherbi,
Pacale Soulard,
Nadia El-Hadi Benallal

Arrêté constatant la vacance de biens déclarés sans maîtres 5^{ter}, rue du Maréchal Foch

La maire d'Orly,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L. 1123-1 et suivants ;
Vu le code civil, notamment l'article 713 ;
Vu le code de l'urbanisme et notamment son article L. 110 ;
Vu le plan local d'urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal d'Orly en date du 19 décembre 2007 et notamment l'orientation particulière d'aménagement du Vieil Orly ;
Vu l'avis de la commission communale des impôts directs qui s'est réunie en mairie le mercredi 16 décembre 2009 afin d'étudier la possibilité de lancer la procédure de "bien vacant sans maître" sur la parcelle cadastrée section V, numéro 1, sise 5^{ter}, rue du Maréchal Foch appartenant d'après la matrice cadastrale à Mademoiselle Savioz.
Considérant que la loi différencie désormais les biens sans maître des biens appartenant à des personnes décédées, dont les successions sont abandonnées ;
Considérant qu'au titre de l'article 713 du code civil, les biens sans maître reviennent à la commune sur le territoire de laquelle ils se trouvent situés ;
Considérant qu'un immeuble est considéré sans maître lorsqu'il n'a pas de propriétaire connu et que les contributions foncières n'ont pas été acquittées ou acquittées par un tiers depuis plus de trois ans ;
Considérant que la commission communale des impôts directs qui s'est réunie le 16 décembre 2009, a constaté que les contributions foncières n'étaient plus acquittées depuis plus de trois ans pour la parcelle cadastrée V, numéro 1, sise 5^{ter}, rue du Maréchal Foch ;
Considérant que la matrice cadastrale de la parcelle cadastrée section V, numéro 1, sise 5^{ter}, rue du Maréchal Foch, d'une contenance de 96m², fait apparaître Mademoiselle Savioz comme propriétaire présumée ;
Considérant que le bien est en état de dégradation avancée et sous le coup d'une procédure de péril grave et imminent ;
Considérant, en application de l'article L. 1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques, qu'un arrêté du maire constate l'absence de maître et la vacance d'un bien et en détermine les mesures de publicité ;

Arrête :

Article 1 : constate que la parcelle cadastrée section V, numéro 1, sise 5^{ter}, rue du Maréchal Foch, d'une contenance de 96m², n'a pas de propriétaire connu et que les taxes foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans.

Article 2 : déclare la parcelle cadastrée section V, numéro 1, sise 5^{ter}, rue du Maréchal Foch, d'une contenance de 96m², comme bien vacant, conformément à l'article L.1123-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Article 3 : Décide en application du code général des collectivités territoriales et de l'article L. 1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques, des mesures de publicité suivantes au présent arrêté :

publication au registre des actes administratifs de la commune ;

affichage en mairie d'Orly pendant une durée six mois ;
publication du présent arrêté dans un journal diffusé dans le département et le bulletin municipal d'information ;

notification du présent arrêté par lettre recommandée avec accusé de réception au dernier domicile ou résidence connu du présumé propriétaire figurant sur la matrice cadastrale, soit Mademoiselle Savioz au 155, avenue Rouget de Lisle à Vitry sur Seine ;

affichage du présent arrêté pendant six mois aux abords de la parcelle concernée.

Article 4 : dit qu'à l'issue de l'accomplissement des six mois de publication, d'affichage et de recherches concernant la propriétaire de cette parcelle, celle-ci sera déclarée sans maître.

Article 5 : précise qu'une fois la déclaration de bien vacant et sans maître dûment constaté comme dit l'article 4 du présent arrêté, une délibération du Conseil municipal d'Orly incorporera le bien susvisé dans le domaine communal et que cette incorporation sera constatée par arrêté du maire.

Article 6 : précise que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois, courant à compter de son affichage en mairie ; et que durant ce délai de deux mois, un recours gracieux peut être exercé auprès de l'autorité préfectorale.

Article 7 : rappelle qu'ampliation du présent arrêté sera faite au Préfet du Val de Marne.

Article 8 : décide que madame la Directrice générale des services et monsieur le Responsable du service de l'urbanisme sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté constatant la vacance de biens déclarés sans maîtres Clos Pantin

La maire d'Orly,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L.1123-1 et suivants ;
Vu le code civil, notamment l'article 713 ;
Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L. 110 ;
Vu le plan local d'urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal d'Orly en date du 19 décembre 2007 et notamment l'orientation particulière d'aménagement du Vieil Orly ;
Vu l'avis de la commission communale des impôts directs qui s'est réunie en mairie le mercredi 16 décembre 2009 afin d'étudier la possibilité de lancer la procédure de "bien vacant sans maître" sur les parcelles cadastrées section G, numéros 183 et 185, sises au Clos Pantin, appartenant d'après la matrice cadastrale à Madame Burgical.
Considérant que la loi différencie désormais les biens sans maître des biens appartenant à des personnes décédées, dont les successions sont abandonnées ;
Considérant qu'au titre de l'article 713 du code civil, les biens sans maître reviennent à la commune sur le territoire de laquelle ils se trouvent situés ;
Considérant qu'un immeuble est considéré sans maître lorsqu'il n'a pas de propriétaire connu et que les contributions foncières n'ont pas été acquittées ou acquittées par un tiers depuis plus de trois ans ;
Considérant que la commission communale des impôts directs qui s'est réunie le 16 décembre 2009, a constaté que les contributions foncières n'étaient plus acquittées depuis plus de trois ans pour la parcelle cadastrée, section G, numéro 183, d'une superficie de 227m² et la parcelle cadastrée section G, numéro 185 d'une superficie de 156m², sises au Clos Pantin ;
Considérant que la matrice cadastrale des parcelles cadastrées section G, numéro 183, d'une superficie de 227m² et section G, numéro 185 d'une superficie de 156m², sises au Clos Pantin, fait apparaître Madame Burgical comme propriétaire présumée ;
Considérant, en application de l'article L. 1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques, qu'un arrêté du maire constate l'absence de maître et la vacance d'un bien et en détermine les mesures de publicité ;

Arrête :

Article 1 : constate que la parcelle cadastrée, section G, numéro 183, d'une superficie de 227m² et la parcelle cadastrée section G, numéro 185 d'une superficie de 156m², sises au Clos Pantin, n'ont pas de propriétaire connu et que les taxes foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans.

Article 2 : déclare la parcelle cadastrée, section G, numéros 183, d'une superficie de 227m² et la parcelle cadastrée section G, numéro 185 d'une superficie de 156m², sises au Clos Pantin, comme biens vacants, conformément à l'article L.1123-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Article 3 : décide en application du code général des collectivités territoriales et de l'article L. 1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques, des mesures de publicité suivantes au présent arrêté :

publication au registre des actes administratifs de la commune ;

affichage en mairie d'Orly pendant une durée six mois ;
publication du présent arrêté dans un journal diffusé dans le département et le bulletin municipal d'information ;

notification du présent arrêté par lettre recommandée avec accusé de réception au dernier domicile ou résidence connu du présumé propriétaire figurant sur la matrice cadastrale, soit Madame Burgical au 40, rue de Paris à Montgeron (91230) ;
affichage du présent arrêté pendant six mois aux abords des parcelles concernées.

Article 4 : dit qu'à l'issue de l'accomplissement des six mois de publication, d'affichage et de recherches concernant la propriétaire de ces parcelles, celles-ci seront déclarées sans maître.

Article 5 : précise qu'une fois la déclaration de bien vacant et sans maître dûment constaté comme dit l'article 4 du présent arrêté, une délibération du Conseil municipal d'Orly incorporera les biens susvisés dans le domaine communal et que cette incorporation sera constatée par arrêté du maire.

Article 6 : précise que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois, courant à compter de son affichage en mairie ; et que durant ce délai de deux mois, un recours gracieux peut être exercé auprès de l'autorité préfectorale.

Article 7 : rappelle qu'ampliation du présent arrêté sera faite au Préfet du Val de Marne.

Article 8 : décide que mme la Directrice générale des services et monsieur le Responsable du service de l'urbanisme sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Divers ventes

Collection de cartes téléphoniques, 77 cartes dont 36 de France Télécom, 30 divers et 11 en double, Be et vendues avec un album spécial cartes 20 x 20 cm 60 €, poster géant Elvis 1.90 x 0.66 m, Tbe jamais affiché 60 €.

06 21 18 38 50

Manteau femme C&A noir, Tbe, T 52, mi-long 75 €, manteau de fourrure Astrakan noir, T 44/46, longueur 110 cm, jamais porté 580 €, salon marocain (2 places) avec une housse de banquette, 2 coussins, 2 traversins, Tbe dans son emballage d'origine 130 €, corbeille de mariée avec de la dentelle, fourrure, roses et papillons, peut servir pour les dragées et le henné, neuf 240 €, corbeille cœur pour mariage, grand cœur doré avec à l'intérieur 50 petits cœurs dorés, peut servir pour les gâteaux et les dragées, neuf 190 €.

06 79 22 13 38

Table de bar en marbre rose 20 €, disques 33 tours rares 5 €, lit enfant en fer, sommier, matelas neuf blanc 80 €.

06 85 22 65 29

Canapé 3 places et 2 fauteuils assortis en cuir pleine fleur Château d'Ax, Tbe, prix à débattre.

01 48 52 90 54

Grande volière, 65 x 55 cm avec un petit toit en pente H 150 cm au plus haut du toit 50 €.

01 48 92 06 48

06 68 76 13 52

Après-ski type moonboots, une paire 38/40 bleue foncée et une paire 38/40 noire, 5 € la paire, 2 salopettes de ski une verte et une bleue 12 ans 5 € l'unité, combinaison de ski Décathlon bleue (avec un peu de blanc et de rouge) 10 €, combinaison de ski bleue (avec du noir) 10 ans 10 €.

01 48 92 06 48

06 68 76 13 52

Recensement

L'enquête de recensement se poursuit jusqu'au 27 février.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore, se rendra à votre domicile. Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement répondant aux questions que vous vous posez. Pour toute information : 01 48 90 20 00.

(publicité)

Canapé 3 places fixe + 2 fauteuils caramel 200 €, lit 90 x 190 cm avec sommier en lattes + matelas + tête de lit bleue 20 €, lit une personne en bois Tbe, sommier et latte 90 x 190 20 €, décorations de Noël électrique 4 cerfs et traîneau plusieurs guirlandes lumineuses avec sujets 40 €, grill viande de table 10 €, meuble ordinateur 102 x 58 x 115 cm 20 €.

01 48 52 43 96

06 65 07 79 50

Emploi demandes

Jeune femme diplômée cherche à s'occuper des personnes âgées ou handicapées, paiement par chèques emploi service.

06 24 85 70 45

Divers

Achète timbres français et étrangers, pièces, billets français et étrangers, cartes postales anciennes, stylos, briquets de marque.

06 09 07 24 65

Immobilier ventes

Maison 100 m² sud ouest, comprenant, cuisine, séjour, 5 chambres dont une en Rdc, Sdb avec wc, cave, emplacement de voiture, sol en parquet, très bon état général. Au fond du jardin, studio 20 m² tout confort, jardin 200 m² 365 000 €.

06 80 40 44 56

Remerciements

Jacqueline, ses enfants, toute la famille, très touchés par les marques de sympathie reçues lors du décès d'Aïssa remercient tous les amis personnel communal, Christine Janodet, Gaston Viens, les maires adjoint, de leur soutien.

Irène Boulmot, ses enfants, petits enfants, remercient Gaston Viens, la section du parti communiste d'Orly, ses nombreux amis, qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de Robert Boulmot et vous prie de trouver leurs remerciements émus.

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Swetha Mounissamy, Djouleyla Hassouni, Ibrahim Sylla, Louanne Chelim, Abdsamad El Kharcha, Jonas Reinhard, Jana Grosge, Dougou Sacko, Lisa Soupramanien, Yousra Abdellaoui, Shana Boucheffa, Manal Bel Houari, Esaïe Zola Ngundu, Saïna Hamida, Sohane Fantoni, Jana Grosge, Yousra Abdellaoui, Inès Lamy, Mariem El Moussaid, Jennah Quattrucci, Ilyès Hendeï, Clément Latourrette-Ozanne, Sarah Carabin, Rayan Laczkowski, Bilal Dilleita, Zilan Yildirim, shahine Djaouti.

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Evelyne Guilloux et Lambert Rutil, Nathalie Etou et Landry Ninabeka, Jemaa Soussi et Mohamed Hamadou.

Décès

Avec nos sincères condoléances

Josette Miller veuve Lacroix (89), Aïssa Sider (59), Robert Boulmot (82), Lucienne Leclair veuve Mariage (96), Richard André (89), Awessou Dieudonné (64), Henriette Marineau veuve Le Marrec (98), Roger Masson (88), Henri Langot (92), Djallah Hafiane (72), Jeannine Perrin épouse Rabussier (81), Viet Anh Nguyen (29).

Téléphones utiles

Pompiers	18
Police	17
Police : bureau d'Orly	01 58 42 20 40
Commissariat de Choisy le Roi	01 48 90 15 15
Sami	15
Permanence recherche emploi	01 48 90 21 50
Anpe	01 48 53 62 82
Maison sociale	01 48 84 28 19
Assedic	08 11 01 01 94
La Poste Orly principal et des Saules	36 31
Correspondant du Parquet	01 48 90 22 76
(permanences lundi et jeudi de 8h 30 à 12h et de 14h à 17h 30, sur rendez-vous au Centre administratif)	
Conciliateur de justice	01 48 90 22 76
(un mercredi sur deux de 14h à 17h30, sur rendez-vous)	
Délégué à la cohésion	
Police-population	01 48 90 20 72
(mardi et jeudi de 9h30 à 12 et de 14h à 18h)	
Centre d'information féminin et familial	01 48 90 21 42
(Informations juridiques et aide aux victimes : permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au Centre administratif)	
Hébergement de jour	
(assistantes sociales)	01 48 84 28 19
après 17h, nuit et week-end	01 48 90 15 15
(commissariat de Choisy le Roi)	
Notaire	01 48 90 20 72
(permanences 1 ^{er} lundi du mois de 17h à 19h, sur rendez-vous au Centre administratif : attention, en novembre, permanence le 8 novembre)	

AVENIR PROPRETÉ à DOMICILE

50 %
de déduction
d'impôts

Nettoyage de vitres, vérandas
Jardins - Petit bricolage
Nettoyage spécifique...

94310 ORLY
6/8 rue des Quinze Arpents

01.45.12.90.36

www.avenirpropreteadomicile.fr

Rencontre avec Vos élus

Sur rendez-vous, en mairie Tél. 01 48 90 20 00

Maire et maire adjoints

Christine Janodet

maire *Grands projets urbains, budget, communication et information*

conseillère générale du Val de Marne

Philippe Ménager

1^{er} maire adjoint *Culture, intercommunalité et planification budgétaire*

Hind Benaini

maire adjointe *Aménagement, travaux, développement économique et emploi*

Bakay Mezhir

maire adjoint *Jeunesse*

Ghislaine Patry

maire adjointe *Développement durable, transports et cadre de vie*

Farid Radjoh

maire adjoint *Personnel et budget*

Claire Cabrera

maire adjointe *Solidarité et petite enfance*

Paul Farouz

maire adjoint *Affaires générales et citoyenneté*

Nathalie Besniet

maire adjointe *Santé et sports*

Maurice Chauvet

maire adjoint *Vie scolaire et action éducative*

Jacqueline Marconi

maire adjointe *Habitat, logement et cohésion sociale*

Maire adjoints de quartier

Alain Girard Secteur Est

Bords de Seine, la Sablière, Navigateurs, Saules, Aviateurs, Fer à Cheval, Nouveau Calmette, Tilleuls, Terrasses, Faisanderie, Anotera et Lopofa

Catherine Duvernoy Secteur Centre

Boris Vian, Nouvelet, Centre administratif, Hôtel de ville, Bas Clos, Pierre au Prêtre, Noyer Grenot et Grignon

Jean-François Chazottes Secteur Ouest

Tourelles, Clos Marcel Paul, Parc de la Cloche, Centre ancien, Parc Méliès, Sentiers, Cité jardins et abords de l'aéroport

Conseillers municipaux délégués

Dahmane Bessami *Sécurité des établissements recevant du public*

Monique Kucinski *Vie associative, relations publiques, cérémonies et droit des femmes*

Malika Vera *Petite enfance*

Imène Ben Cheikh *Vie scolaire et action éducative maternelle*

Les rendez-vous Février 2011

Jeudi 10 février

Assises des seniors

De 14h30 à 19h, dans les salons de la mairie
(deux tables rondes : de nouveaux projets dans la vie ; vie sociale, vie familiale. Des stands : la retraite ça se prépare, les démarches administratives, question de santé)

Vendredi 11 février

Thé dansant

à 14h30, dans les salons
Organisé par le service animations seniors

Du lundi 14 au vendredi 25 février

Animations pendant les vacances scolaires

Organisées par les accueils de loisirs, la Direction municipale de la jeunesse et la Direction des sports

Mercredi 16 février

Les mercredis du Pij

De 14h30 à 16h30
Comment protéger son Pc
Organisé par le Point information jeunesse

Mercredi 23 février

Les mercredis du Pij

De 14h30 à 16h30
Comment utiliser l'administration en ligne
Organisé par le Point information jeunesse



Les pharmacies de garde de février

- 6 Pharmacie Cornille-Cormont**
27 bis, rue Emile Zola, Choisy le Roi
- Pharmacie Guth**
13, rue du 11 novembre, Orly
- 13 Pharmacie Gorlier**
54, avenue d'Alfortville, Choisy le Roi
- Pharmacie Veron**
3, avenue René Panhard, Thiais
- 20 Pharmacie Bredillet**
4, rue Louis Bonin, Orly
- Pharmacie Benchetrit**
23, rue Robert Laporte, Thiais
- 27 Pharmacie Randazzo**
2, avenue Gambetta, Choisy le Roi
- Pharmacie Tsaramaro**
4, avenue Anatole France, Choisy le Roi

Jetons propre

Objets encombrants

Secteur 1 habitat pavillonnaire jeudi 24 février
Secteur 2 et 3 habitat mixte vendredi 25 février
Secteur 4 Grand ensemble consultez votre gardien

Camion planète

Marché du Vieil Orly samedi 26 février de 9h à 12h
Place du Fer à Cheval samedi 26 février de 14h à 16h
Marché des Terrasses jeudi 17 février de 9h à 12h
Voie des Saules jeudi 17 février de 14h à 16h

Déchèterie de Villeneuve le Roi

lundi, mardi, mercredi, vendredi de 14h à 18h, samedi de 9h à 18h, dimanche de 9h à 12h
Rue des vœux Saint-Georges. Z.I. 01 58 42 73 60

Déchèterie de Chevilly-Larue

lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, samedi de 9h à 18h, dimanche de 9h à 12h
Zone Ceraisaie Nord - Rue du stade. 01 49 84 45 91

Vœux à Orly

**Vendredi 7 janvier
un millier de personnes se sont retrouvées
dans les salons de la mairie
pour un moment de partage
autour des vœux de la nouvelle année**



Merci de votre participation



**30^e anniversaire du jumelage
d'Orly avec Campi Bisenzio en Italie**